

Les dépôts en déchetterie

Auteur: Barré Véronique <vbarre@cc-action.fr>

Ce que vous pouvez déposer en déchetterie

Le verre	Bouteilles et bocaux vides sans bouchon, ni couvercle, ni capsule
Les déchets végétaux	Tontes de pelouses
Les tailles	Tailles d'arbustes, de haies
Le bois	Bois de démolition et bois propre
Les agglomérés	Meubles, panneaux
Les déchets encombrants	Matelas, vaisselle plastique, électroménager
Les gravats	Résidus de démolition (briques, pierres, carrelages, etc.)
Les papiers et cartons	Emballages pliés, crasés, empilés
Les ferrailles	Ferrailles, métaux ferreux et non ferreux
Les huiles	Huiles de vidange moteur uniquement
Les pneus de voitures	Sans leurs jantes

Les piles et batteries	Sans exception
Déchets toxiques	Peintures, vernis, solvants, colles